



RACHEL RICHTERICH
@RRichterich

Analyse

Le mensonge des chiffres conjoncturels

La nouvelle a surpris, en termes politiquement corrects. En termes plus concrets, elle a choqué les observateurs. La croissance helvétique, jusque-là érigée au rang d'exception au milieu d'une Europe en proie aux incertitudes, a plié. Le produit intérieur brut (PIB) n'a pas seulement ralenti. Il a brusquement reculé de 0,2% au troisième trimestre, giflant les analystes et leurs prévisions.

Pourtant, c'était écrit d'avance. Tout tient dans le dernier paragraphe du communiqué du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) envoyé fin novembre: les ménages ont à peine augmenté leurs dépenses de consommation – ces dépenses que les économistes qualifient de moteur de l'économie. Pourquoi? Parce que la population suisse n'est pas aussi riche que le laissent croire certaines statistiques.

L'illusion du plein-emploi

A commencer par les chiffres du chômage, publiés chaque mois par le Seco. Ils affichent un taux très bas, en dessous de 2,5%, donnant ainsi «l'illusion d'une situation de plein-emploi», fait remarquer l'économiste Sergio Rossi – pour les pays industrialisés le seuil se situe autour de 3%. Or ces chiffres ne tiennent compte que des personnes inscrites dans les Offices régionaux de placement (ORP).

Si l'on élargit l'échantillon aux chercheurs d'emploi qui ne sont pas inscrits aux ORP, notamment les jeunes ou les chômeurs en fin de droits, le taux bondit à 4,5%, calculé selon la définition du Bureau international du travail par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Certes, on est loin des taux affichés par certaines grandes économies voisines – la moyenne européenne est de 7,3%. Mais même ce chiffre ne dit pas tout: il ne quantifie pas tous les actifs qui en désespèrent de cause ou ont cessé de chercher du travail.

Ces personnes, on les retrouve en partie dans le recensement des bénéficiaires de l'aide sociale de l'OFS. Leur nombre a bondi depuis 2008, passant de moins de 100 000 personnes à plus de 250 000 en 2016. Soit une part de 3,3% de la population résidente permanente contre 2,9% il y a dix ans.

Les salaires stagnent, les prix augmentent

Par ailleurs, ces chiffres ne donnent aucune information sur la nature parfois précaire de certains emplois. Notamment les temps partiels ou les contrats à durée déterminée. Ni sur le pouvoir d'achat des Suisses, qui tend à diminuer à en croire l'évolution des salaires. Ceux-ci stagnent (+0,4% en 2017 selon le Seco), tandis que le coût de la vie augmente. Adaptés à l'inflation (+0,5%), les salaires réels ont reculé de 0,1% l'an passé. Une situation «inédite depuis 2008», année qui marque le début de la crise, dit l'OFS.

Pourquoi? Parce que les entreprises, qui ont misé sur la globalisation et l'ouverture des marchés, se trouvent aujourd'hui en difficulté sur leurs principaux débouchés. Les incertitudes géopolitiques pèsent sur les partenaires commerciaux de la Suisse. La croissance européenne faiblit. Elle fait les frais d'une guerre commerciale lancée entre les Etats-Unis et la Chine, qui se répercute sur ses principales économies. En particulier l'Allemagne, frappée dans son secteur clé de l'automobile (13% de son produit intérieur brut), en raison notamment de taxes à l'importation annoncées par Washington.

Le franc, lui, continue de jouer son rôle historique de valeur refuge. Pour demeurer compétitives, les entreprises helvétiques renoncent donc à augmenter leurs prix, voire les abaissent. Ce qui se répercute à la fois sur les salaires, mais aussi sur l'embauche et sur leurs investissements. Elles pâtissent en outre des contraintes budgétaires de la Confédération, des cantons et des communes, qui jugulent leurs dépenses dans les infrastructures.

Moral en berne

Un contexte qui a de quoi saper sérieusement le moral. En particulier celui du consommateur, qui donc reporte et réduit ses dépenses. Alors oui, les perspectives que le Seco publiera aujourd'hui mardi pour 2018 et les deux années à venir devraient être positives, comblant cette fois les attentes des analystes. A l'image de celles du KOF la semaine dernière, écartant du moins temporairement le spectre d'une récession.

Il n'empêche. Même le très libéral Fonds monétaire international met en doute la libre circulation des capitaux et les plans d'austérité, dans un brûlot publié en 2016 déjà dans la revue de l'institution, qui résonne comme un mea culpa. Les statistiques officielles ne parviennent plus à cacher la réalité des ménages sous le tapis. ■

Le système éducatif français est inégalitaire et difficile à réformer

OPINION

Les revendications portées par le mouvement des «gilets jaunes» sont nombreuses et hétéroclites. L'éducation est la grande absente du débat même si lycéens et étudiants se sont invités récemment dans le mouvement de protestation. Or, la philosophie même du système éducatif français doit être revue. Ce dernier fournit en effet des «incitations perverses» à tous les acteurs du système, ce qui le rend profondément inégalitaire.

Les inégalités scolaires commencent à l'école primaire puis se perpétuent dans l'enseignement secondaire, voire s'y aggravent. L'OCDE montre que le milieu socio-professionnel des parents est particulièrement important en France pour expliquer les performances scolaires des enfants. On retrouve plus tard ces inégalités dans l'enseignement supérieur avec une exception notable pour les filières technologiques courtes qui, elles, contribuent efficacement à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Les enfants de milieu populaire qui font des études supérieures se retrouvent généralement dans des filières peu sélectives aux débouchés incertains.

Un enfant de cadre a par exemple huit fois plus de chances de faire une classe préparatoire aux grandes écoles après le baccalauréat qu'un enfant d'ouvrier et d'ouvrier et quinze fois plus de chances de faire une grande école de management.

La société française peut-elle se satisfaire d'un tel niveau d'inégalité

des scolaires? Non car le coût pour la société est colossal à la fois du point de vue de l'efficacité économique et de l'équité sociale. Une étude récente de l'OCDE montre que les ménages modestes comme ceux appartenant aux classes moyennes inférieures «sous-investissent» dans l'éducation de leurs enfants.

Ce phénomène est plus marqué dans les sociétés inégalitaires et a un impact négatif sur la croissance économique car la formation de capital humain est un moteur de la croissance. Lutter contre les inégalités à l'école comme à l'université est donc une nécessité, y compris pour des motifs purement égoïstes! C'est lutter contre les forces «obscurcs» qui utilisent le sentiment légitime qu'il existe dans la société française des gens qui sont «assurés» et d'autres qui ne le sont pas.

L'importance du diplôme initial, souvent au détriment de l'apprentissage et de la formation continue, fait que certaines professions sont soumises à des «barrières à l'entrée» insurmontables pour qui n'obtient pas le diplôme exigé. Pourtant, tout le monde se satisfait de ce système car ceux qui connaissent les arcanes du système éducatif ont développé des stratégies leur permettant de tirer parti de ses faiblesses et n'entendent pas y renoncer.

Dans ce contexte, on comprendra que l'apprentissage a bonne presse... mais pour les enfants des «autres». Or, en ce jeu de la société actuelle sont ailleurs. L'objectif n'est pas seulement de former une élite d'ingénieurs ou des cher-

cheurs de pointe mais de mieux former à tous les niveaux de qualification. Là est vraiment l'enjeu que la Suisse a bien compris, dans un contexte où les grands pays émergents sont désormais capables de fournir en nombre d'ingénieurs de très haut niveau mais encore inca-

misés en œuvre par le gouvernement d'Emmanuel Macron. Il faut renforcer les moyens à l'école primaire en concentrant les moyens sur les élèves les plus défavorisés et éviter les politiques de «saupoudrage». Il est ensuite nécessaire de rééquilibrer les filières de baccalauréat au profit des baccalauréats technologiques en imposant notamment aux grandes écoles d'offrir un même nombre de places pour toutes les filières de baccalauréat. Tout le monde y gagnera car les élèves feront un choix correspondant à leurs goûts. L'apprentissage, éternel serpent de mer, doit être profondément repensé et revalorisé. L'université ne doit pas être en reste car elle offre aussi des formations de qualité avec de véritables débouchés professionnels. Cependant, cela a un prix et un tabou doit être levé car le montant des droits d'inscription actuels ne reflète nullement le service rendu.

L'importance du diplôme initial fait que certaines professions sont soumises à des «barrières à l'entrée» insurmontables

Un dernier piste serait de considérer les barrières à l'entrée à certaines professions. Certaines professions dites «réglementées» ont vu leur monopole s'effriter. Faisons la même chose pour toutes les professions en ayant une seule question en tête: le diplôme initial est-il nécessaire, ou constitue-t-il une «barrière à l'entrée» qui pourrait être levée en combinant plus judicieusement formation initiale et continue? ■

Les solutions sont pourtant connues et certaines ont déjà été

pables d'offrir un niveau de formation suffisant aux niveaux intermédiaires de qualification... peut-être parce qu'ils sont précisément des pays fortement inégalitaires. La France, pays où les inégalités sociales sont plutôt moins élevées qu'ailleurs (même si elles sont en augmentation), souffrirait-elle des mêmes défauts que des pays moins avancés?

Les solutions sont pourtant connues et certaines ont déjà été

THIERRY MADIÉS, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG



Comment protéger les personnes âgées des abus de faiblesse?

OPINION

Dans un article récent, un gérant de fortune proposait aux personnes âgées de nommer leur gérant comme exécuteur testamentaire. On peut sérieusement douter de cette option. Et le dossier du Temps sur les trois dames âgées qui recherchent désespérément leurs 88 millions m'a confirmée dans mes convictions: les personnes faibles ou âgées, il faut les protéger de leur vivant! Donc mettre en place une solution plus complète que la simple nomination d'un exécuteur testamentaire. D'autant que le premier critère de sélection d'un exécuteur testamentaire est l'absence de tout conflit d'intérêts, ce qui devrait d'emblée exclure le gérant de fortune...

Nous devenons de plus en plus âgés et restons relativement en bonne santé, mais notre jugement, lui, peut perdre de son acuité. Nos familles vivent souvent dans des régions et pays éloignés. De fil en aiguille, l'abus de faiblesse est devenu une activité très rentable pour certaines personnes malveillantes à proximité des personnes âgées. Ce sujet est rarement évoqué, mais est un véritable fléau social.

Nous connaissons tous des exemples de dames de compagnie inélicates qui faisaient des achats personnels avec la carte de crédit des personnes dont elles s'occupaient, volaient des objets de valeur et faisaient du chantage affectif. Il est également fréquent de voir des enfants, petits-enfants ou neveux qui demandent «souvenirs» de valeur ou argent à une personne âgée, au détriment d'autres membres de la famille. Personne ne semble trop s'y soucier.

Difficile de stopper les menus larcins, c'est vrai. En revanche, il est possible de mettre à l'abri des avoirs plus importants, cela sous une forme de surveillance qui n'entraîne rien de la liberté de la

personne à protéger. La solution est la création d'un trust géré par un trustee professionnel, auquel est confiée la responsabilité des avoirs et des personnes à protéger, en définissant rigoureusement sa mission.

Les trusts ont hélas mauvaise presse. Certains, dont les médias, les considèrent comme des «fictions légales» utilisées pour éviter les impôts. Or, cela n'est plus possible à la suite de la mise en place de la transparence fiscale et des échanges d'informations au niveau mondial. De plus, les trusts existent depuis des siècles pour protéger les familles des aléas de la vie!

Les trusts existent depuis des siècles pour protéger les familles des aléas de la vie

Il est donc grand temps de redécouvrir les vertus du trust. Car un trustee professionnel, indépendant et rémunéré sur une base transparente, assure plusieurs fonctions complémentaires: protéger des avoirs et des intérêts des bénéficiaires, conseiller de la famille et, finalement, exécuteur testamentaire.

Dans mon activité de trustee professionnelle, j'ai eu l'expérience de personnes malades qu'il nous a fallu protéger contre des femmes ou hommes de confiance, qui se faisaient offrir des cadeaux de valeur et des sommes d'argent pour s'occuper d'elles, prétendant être leur grand amour ou leur meilleur ami. Nous avons protégé une dame âgée contre un filleul et un avocat qui en avaient après ses avoirs, mais aussi un homme handicapé que son frère voulait mettre à la rue pour récupérer la maison de famille. Nous nous sommes opposés à un fils qui limitait le train de vie de sa mère pour préserver son propre héritage.

Nous avons eu affaire à des personnes âgées sous haute influence de leur femme de ménage ou infirmière, ainsi qu'à une dame de compagnie qui séquestrait la personne dont elle s'occupait. Nous nous voyons également confier des

sommes d'argent par des familles qui entendent aider des enfants toxicomanes à vivre, mais sans avoir les moyens de se faire du mal. La liste est non exhaustive!

Outre cette protection des bénéficiaires, le trustee surveille la gestion des fonds confiés à la banque ou au gérant de fortune, assure toute l'administration des bénéficiaires, à savoir les paiements, le contrôle des charges, les déclarations fiscales, l'assurance et l'entretien des biens immobiliers, etc.

En clair, le trustee assume tout ce dont le bénéficiaire ne désire plus s'occuper, mais veille aussi à son bien-être, lui rend des visites afin d'être sûr qu'il a vraiment tout ce qui lui est nécessaire. Ainsi, dans le choix d'un trustee, il convient non seulement d'apprécier son sérieux professionnel, mais également ses qualités humaines, ainsi que le savoir-faire et la disponibilité de son équipe.

Il est important de souligner que la profession de trustee vient d'être officiellement reconnue en Suisse par la loi sur les établissements financiers du 15 juin dernier, qui a soumis à l'obtention d'une licence à partir de 2020. Entre-temps, les personnes désireuses de créer un trust auprès d'un trustee dont la solidité financière et le respect d'un code de conduite sont garantis peuvent s'adresser aux membres de l'association SATC (Swiss Association of Trust Companies), car ceux-ci respectent des critères professionnels supérieurs à ceux édictés par la loi, cela depuis de longues années.

Cette réglementation de la profession de trustee en Suisse ouvre de nouvelles opportunités et peut contribuer à résoudre d'importants problèmes pour nos aînés et leur famille. ■

ARIANE SLINGER, PRÉSIDENTE D'ACE INTERNATIONAL

